

Philosophie

- Défendre le rôle central des langues en général et de la langue véhiculaire en particulier dans l'éducation des jeunes, clé qui mène vers un esprit et une ouverture interculturels
- Donner aux élèves (quasi exclusivement des migrants) les meilleures chances de réussite en leur offrant un enseignement en langues leur permettant de progresser et de décrocher un diplôme reconnu au Luxembourg et à l'étranger, tout en respectant la législation nationale
- Faire tous les efforts nécessaires pour aider les élèves dans l'apprentissage respectivement le perfectionnement des langues
- Etre conscient que la langue véhiculaire demeure pour la plupart de nos élèves une langue étrangère et aider les élèves à perfectionner leurs connaissances linguistiques : Tout professeur est aussi un professeur de langue !
- Dans un lycée de plus de 90 nationalités, respecter et valoriser la langue maternelle (ainsi que la richesse socioculturelle de celle-ci) de chacun de nos élèves à travers différentes activités, dans un climat de tolérance mutuelle
- Encourager les élèves à s'initier au luxembourgeois afin de favoriser la compréhension interculturelle, la promotion du dialogue et l'intégration dans le pays où la plupart d'eux comptent faire leur vie

Mise en œuvre

Langues offertes

- langue véhiculaire de tous les cours, à l'exception de l'anglais et de l'allemand : français
- première langue : français langue A, littérature, NS et NM (groupe 1)
- deuxième langue : anglais langue B, NS (groupe 2)
 - Test d'admission en français pour être inscrit en 1^{re} année préparatoire
 - Test d'admission en français et en anglais pour les élèves qui nous rejoignent après la 1^{re} année préparatoire
- troisième langue : allemand langue B, NM (groupe 6)
 - Connaissances d'allemand requises pour l'homologation du diplôme : 4 années d'apprentissage ou niveau A2 déterminé par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

(Les élèves n'ayant pas de connaissances d'allemand l'apprennent d'office *ab initio* depuis la 1^{re} année préparatoire, ceux qui connaissent déjà l'allemand suivent les cours à un niveau plus élevé.)

- Test d'admission en allemand pour les élèves qui nous rejoignent après la 1^{re} année préparatoire
- Conditions d'admission en classe de 2^e : au moins 2 années d'allemand (test d'admission) respectivement une attestation officielle du niveau A2 CECRL

Les élèves préférant choisir les Arts Visuels ou une deuxième science au lieu de l'allemand pour leur examen (groupe 6) doivent fournir une preuve certifiant qu'ils ont suivi un cursus de 4 années d'allemand au moins ou une attestation officielle du niveau A2 CECRL.

Encadrement

- Créer un espace propice à l'apprentissage des langues, où les élèves disposent des ressources dont ils ont besoin et où ils peuvent demander conseil
- Veiller à une utilisation correcte de la langue dans tous les cours
- Encourager les élèves à se familiariser avec les termes spécifiques à chaque matière et à enrichir leur vocabulaire, afin de leur permettre d'avoir le bagage linguistique nécessaire pour exprimer leurs idées dans un raisonnement cohérent et nuancé
- Insister sur la nécessité de mettre l'apprentissage d'une langue en général et du vocabulaire en particulier en relation avec un contexte spécifique
- Favoriser la progression des élèves en les renseignant sur leurs progrès et/ou les éléments à améliorer grâce à l'évaluation formative
- Prévoir, si nécessaire, des possibilités de remédiation en organisant des cours d'appui, des travaux dirigés ou même des leçons particulières entre élèves
- Encourager les élèves à apprendre d'autres langues respectivement à s'y perfectionner (luxembourgeois et langue maternelle incluses) lors d'activités CAS et d'activités parascolaires
- Pousser les élèves à réfléchir sur l'utilisation de la langue et la transmission de connaissances, notamment dans le cours de TdC
- Prévoir, dans le cas de déficiences particulières, des aménagements raisonnables et le recours à certaines aides permettant de compenser ces déficiences

Evolution et communication

- Aborder régulièrement notre politique linguistique dans les réunions pour voir si des adaptations sont nécessaires
- Attirer l'attention des professeurs qui rejoignent le groupe sur le rôle que joue notre politique linguistique et leurs responsabilités y relatives
- Rendre visible notre politique linguistique en la publiant sur notre site internet